

Tarifs en vigueur au : 20/01/2025

La Résidence Guynemer est habilitée à l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée par arrêté du Président du Conseil Départemental.

Pour les résidents non bénéficiaires de l'aide sociale, la réactualisation des tarifs hébergement est fixée dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles).

TARIFS HEBERGEMENT TTC (TVA en vigueur)			
<i>applicables aux nouveaux entrants</i>			
Tarifs Prix de Journée - Résidents +60 ans			
Chambre confort	83,44 €	Chambre standard / double	76,00 €
Tarifs bénéficiaires de l'Aide Sociale à l'Hébergement / Prix de Journée			
	Résidents +60 ans		Résidents -60 ans
Tarif hébergement	69,53 €		87,27 €
Frais Hospitalier	20,00 €	Dépôt de garantie versé à l'admission	
<i>déduit en cas d'absence et sous conditions</i>		Chambre confort	2 540 €
		Chambre standard	2 313 €

Tarifs des prestations complémentaires optionnelles - TVA en vigueur	
<i>(actualisé annuellement dans la limite d'un taux fixé par arrêté du Ministre chargé de l'économie et des finances (Art. L342-3 du code de l'action sociale et des familles)).</i>	
Cauton Bracelet d'alerte et/ou Bracelet appel-malade	100,00 €
<i>(en cas de fugue ou de chute)</i>	

Tarifs des prestations occasionnelles - TVA en vigueur	
Coiffeur - Pédicure :	Prestations proposées par un professionnel extérieur à l'établissement Les tarifs sont affichés dans l'établissement.
Restauration Tiers : <i>(invité, personne extérieure à l'établissement)</i>	Tarifs des prestations affichés à l'accueil et en salle de restauration

TARIFS DEPENDANCE TTC (TVA en vigueur) AU 01/01/2025	
<i>applicables uniquement aux personnes âgées de 60 ans et plus</i>	
GIR 1 - 2	22,30 € / jour
GIR 3 - 4	14,15 € / jour
GIR 5 - 6	6,01 € / jour